

Assistant.e.s en français

L'ACCORD

CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

No de concours : 2122-EXT-016

Description du travail

Pour la session d'hiver 2022, le Centre d'aide en français du Collège de Maisonneuve recherche des assistant.e.s qui encadreront à distance ou en présence des élèves éprouvant des difficultés en français écrit. Le travail consiste à faire des rencontres individuelles hebdomadaires d'une heure, en langue écrite, avec des étudiants francophones et allophones. Le Centre fournit la plateforme informatique de rencontre Zoom), le matériel didactique (fiches théoriques, exercices et corrigés) et assure la formation des assistant.e.s. Les règles de distanciations des établissements scolaires de cycles supérieurs s'appliquant au Collège de Maisonneuve, les candidat.e.s doivent être en mesure d'offrir le service à partir de leur domicile et, par conséquent, de fournir leur propre ordinateur, caméra et micro pour garantir un service de qualité. Quand la situation le permettra, les activités se dérouleront au Centre, où tout le matériel est fourni.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un baccalauréat en littérature de langue française, en linguistique ou en français langue seconde ou tout autre diplôme pertinent de 1^{er} cycle.

Exigence

Avoir une excellente maîtrise du français écrit et une bonne connaissance des règles qui en régissent l'usage. Un test de français écrit et une entrevue permettront de vérifier les compétences des candidat.e.s.

Atout

Posséder une expérience dans un centre d'aide en français ou de correction de *l'Épreuve uniforme de français*.

Salaire et horaire

Salaire : 19 \$ l'heure plus 4 % d'allocation de vacances;

Horaire : Plusieurs plages horaires sont à combler : **lundi de 10 h à 17 h, mardi et mercredi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 17 h et vendredi de 10 h à 16 h** (au départ, de 3 à 6 heures par semaine, pouvant aller jusqu'à 18 heures après une période de probation, selon nos besoins et les disponibilités du candidat ou de la candidate);

Période : jusqu'au 3 mai 2022.

Les personnes intéressées doivent déposer UN CURRICULUM VITAE et une LETTRE DE PRÉSENTATION, puis postuler sur l'affichage numéro 2122-EXT-016 à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures reçues, aucune rétroaction n'est fournie aux candidats non retenus à cette étape du processus.